

Confortement des digues de l'Arve à Magland

RÉUNION PUBLIQUE

CONFORTEMENT DES DIGUES DE L'ARVE À MAGLAND

12 FÉVRIER 2024

1 – CONTEXTE

Magland : commune exposée aux crues de l'Arve sur ces 2 rives

- Dernières crues débordantes : Septembre 1968 et novembre 2023
- **Historique des études et travaux du SM3A :**
 - Environ 15 études hydrauliques réalisées entre 1991 et 2016
 - Travaux digues : contrat de rivière SM3A (1996-1999)
 - Aménagement sous le pont de Gravin (1996)
 - Renforcement digue de la Perrière (1997)
 - Reprise digues du Val d'Arve (1997)
 - Construction digues de Gravin (1999)



1 – CONTEXTE



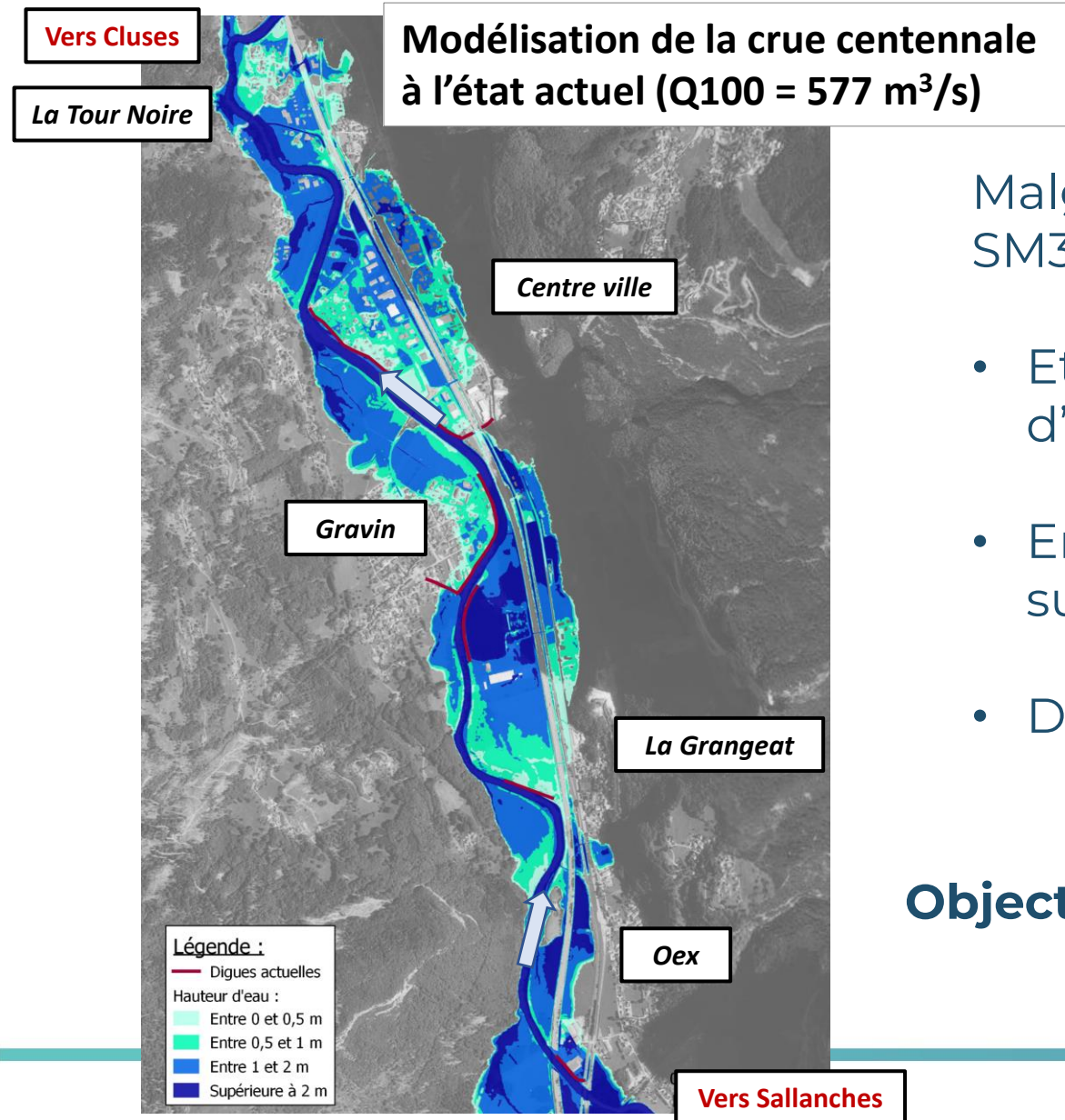
2025 : Travaux de remobilisation des matériaux en amont et aval du pont de Crétet

Objectif : dégager les exutoires pluviaux en RD de l'Arve

- Démarrage : 3 février 2025
- Entreprise : Mabboux TP

Etude du fonctionnement du réseau pluvial en cours par la commune

1 – CONTEXTE



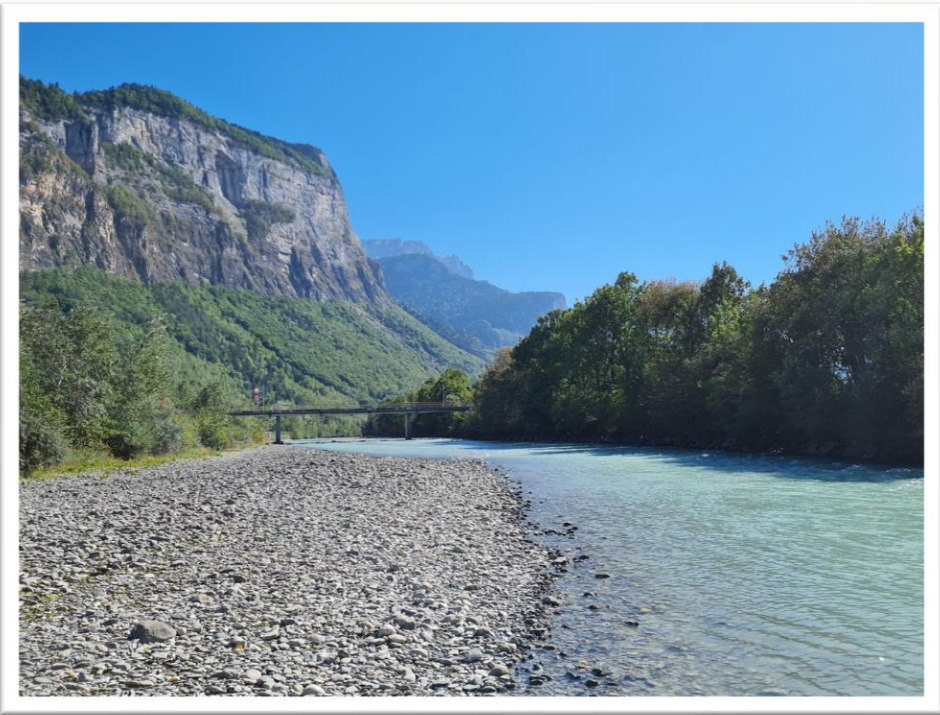
Malgré le suivi et les travaux engagés par le SM3A sur la commune :

- Etat actuel : débordements dès la crue d'occurrence 20 ans
- En crue centennale : Hauteurs d'eau > 1 m sur les secteurs de Gravin et Val d'Arve
- Dommages estimés > 70 M€

Objectif du projet : protéger Magland contre la crue centennale de l'Arve

1 – CONTEXTE

Le rôle des différents acteurs



- **Commune** : police générale - sécurité publique - urbanisme
- **SM3A** : compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations)
- **Safege, l'Onde, Naturalia** : Groupement de maîtrise d'œuvre du SM3A (étude hydraulique, conception des ouvrages, dossiers réglementaires, paysagistes, expertise écologique)
- **Marcéléon** : Assistance aux démarches foncières
- **Etat** : instruction réglementaire pour autorisation de travaux et partenaire financier

2 – DESCRIPTION DES AMÉNAGEMENTS

Gravin :

- Réhausse des digues existantes jusqu'à la crue centennale (1 m à 1,5 m)
- Fermeture du système d'endiguement

Val d'Arve :

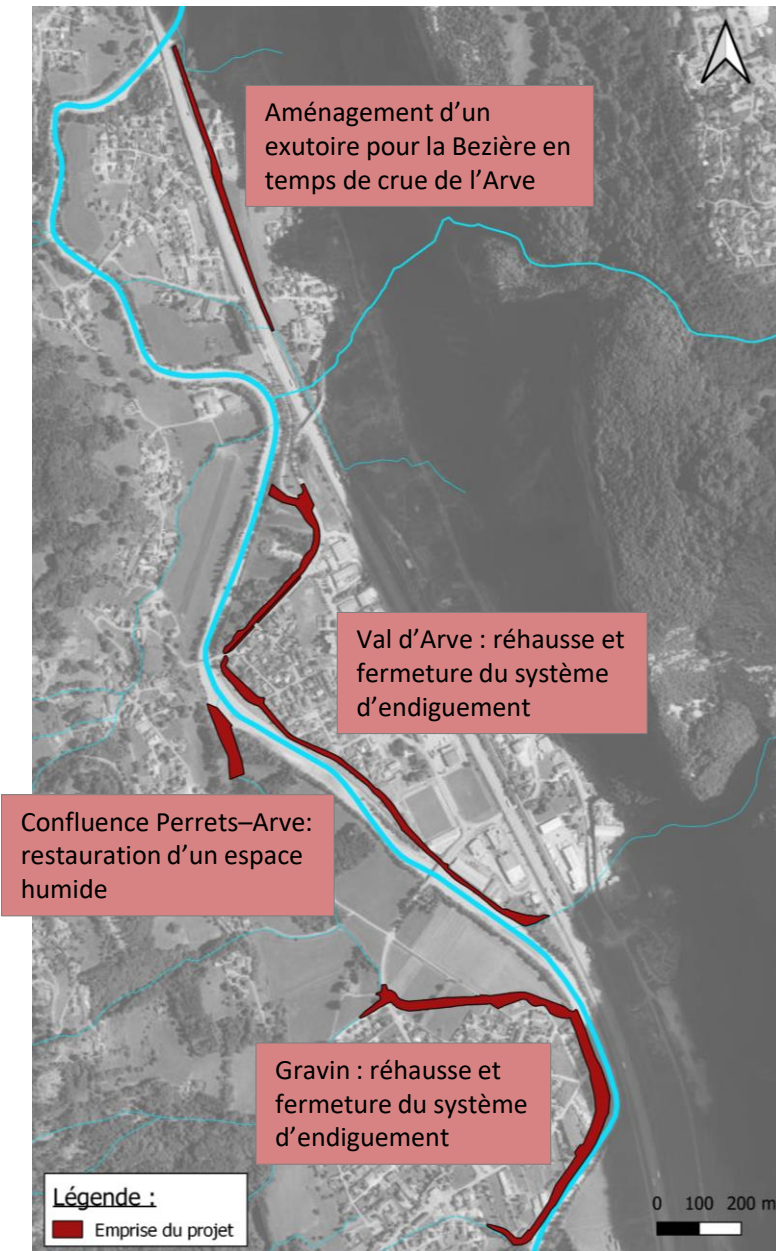
- Réhausse au niveau Q100 (de 1,4 m à 1,8 m)
- Fermeture du système d'endiguement
- Aménagement paysager et environnemental du secteur de Crétet

Confluence Perrets - Arve :

- Restauration d'un espace humide et création d'un chemin piéton

Bezière :

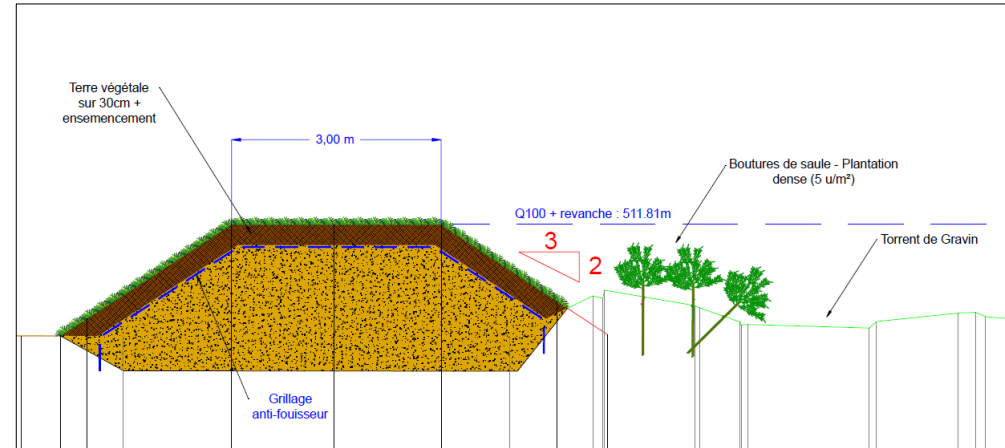
- Création d'un second exutoire de la Bezière en temps de crue de l'Arve



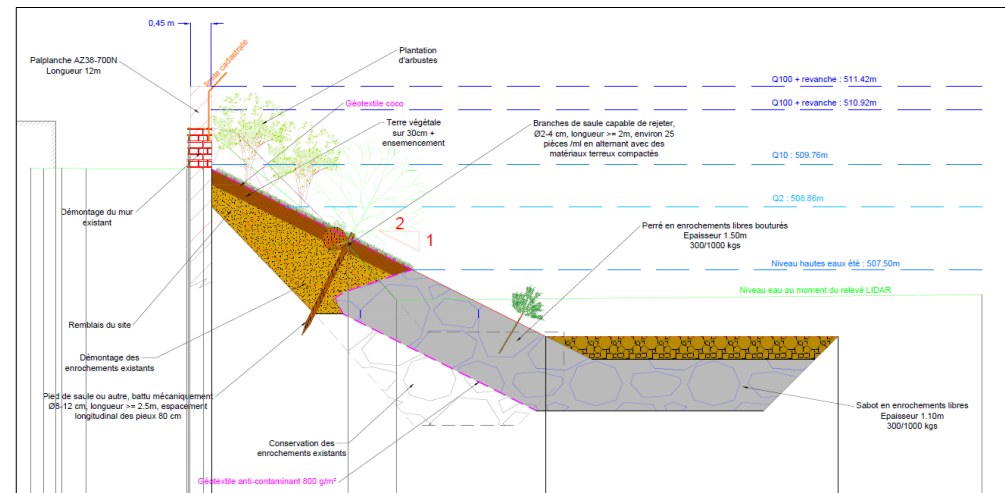
2 – DESCRIPTION DES AMÉNAGEMENTS – SECTEUR GRAVIN



Profil en travers (PT) 37 :



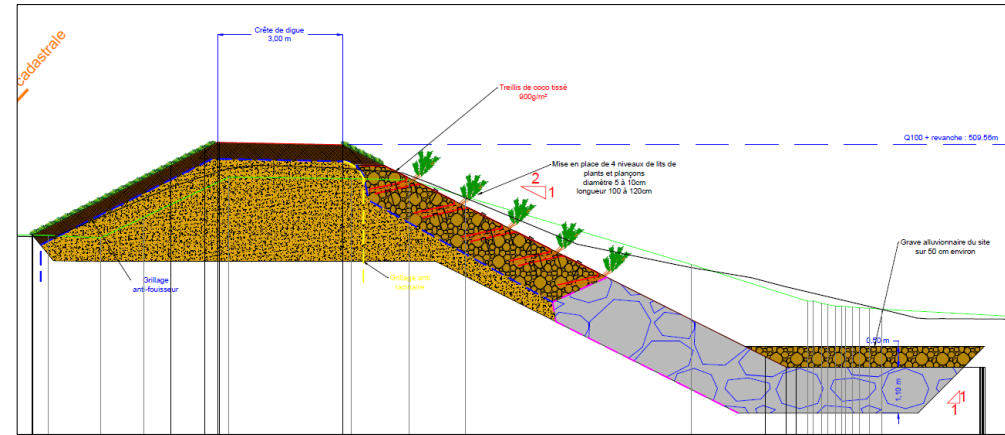
PT 46 :



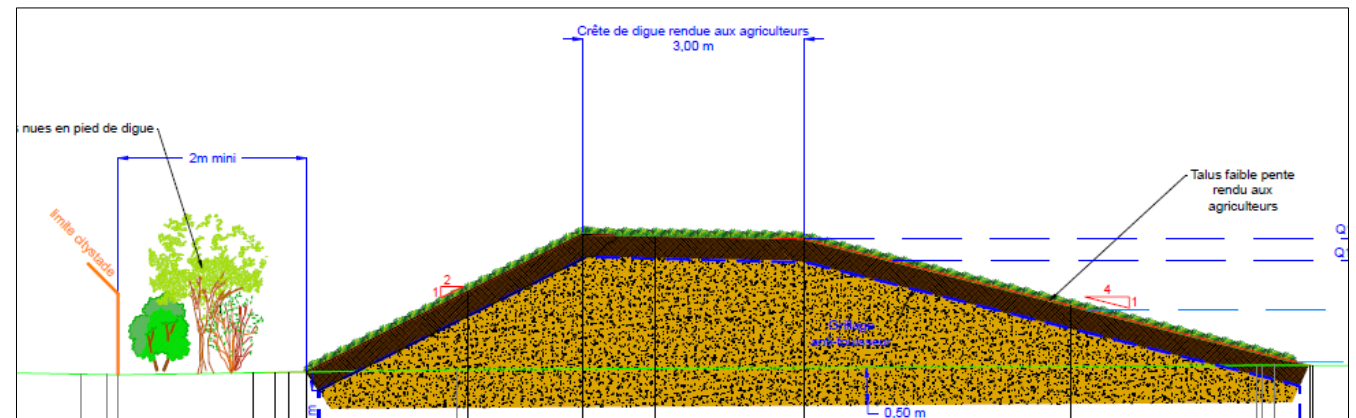
2 – DESCRIPTION DES AMÉNAGEMENTS – SECTEUR GRAVIN



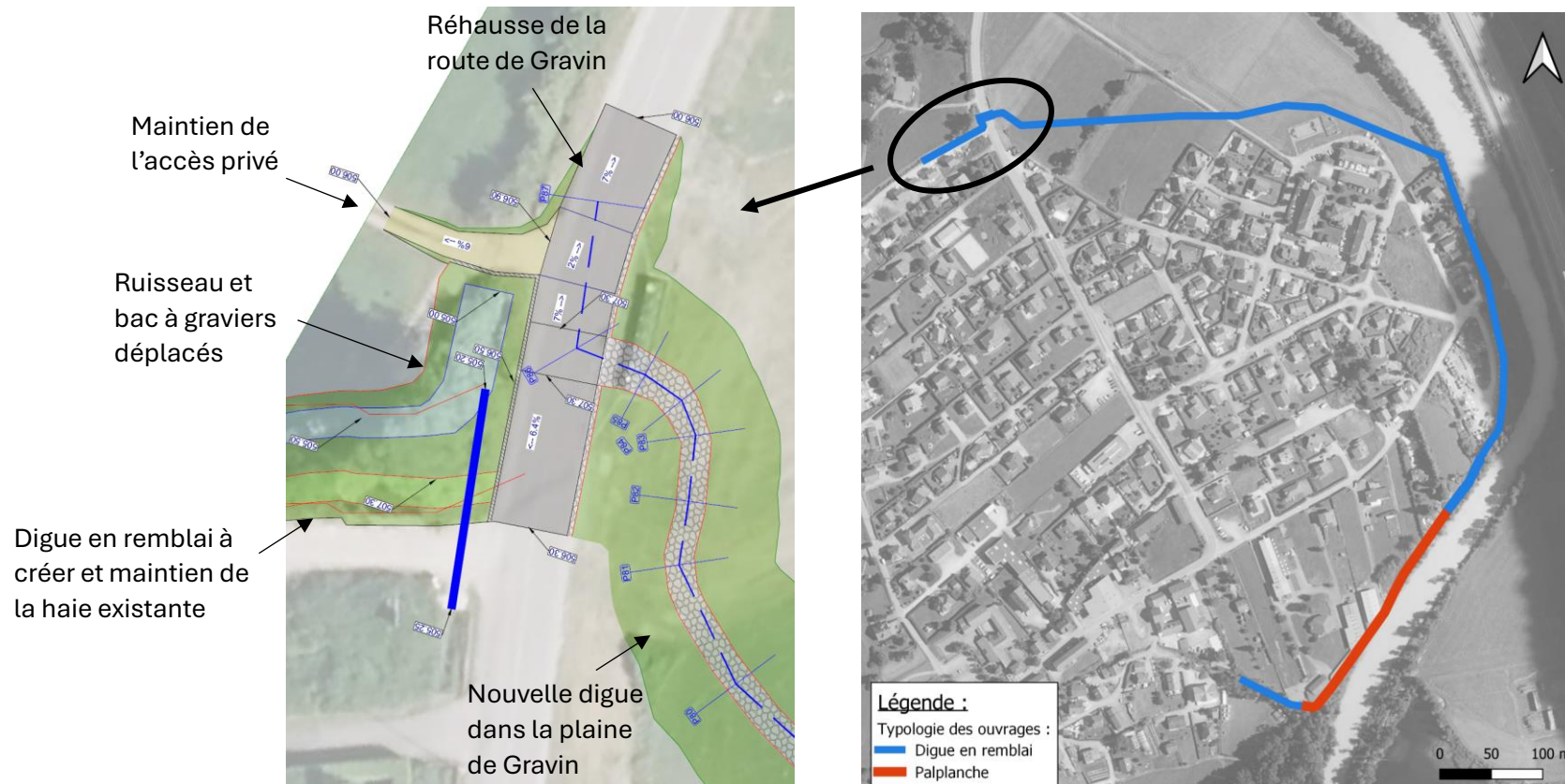
PT 88 :



PT 113 : Pentes douces pour l'agriculture

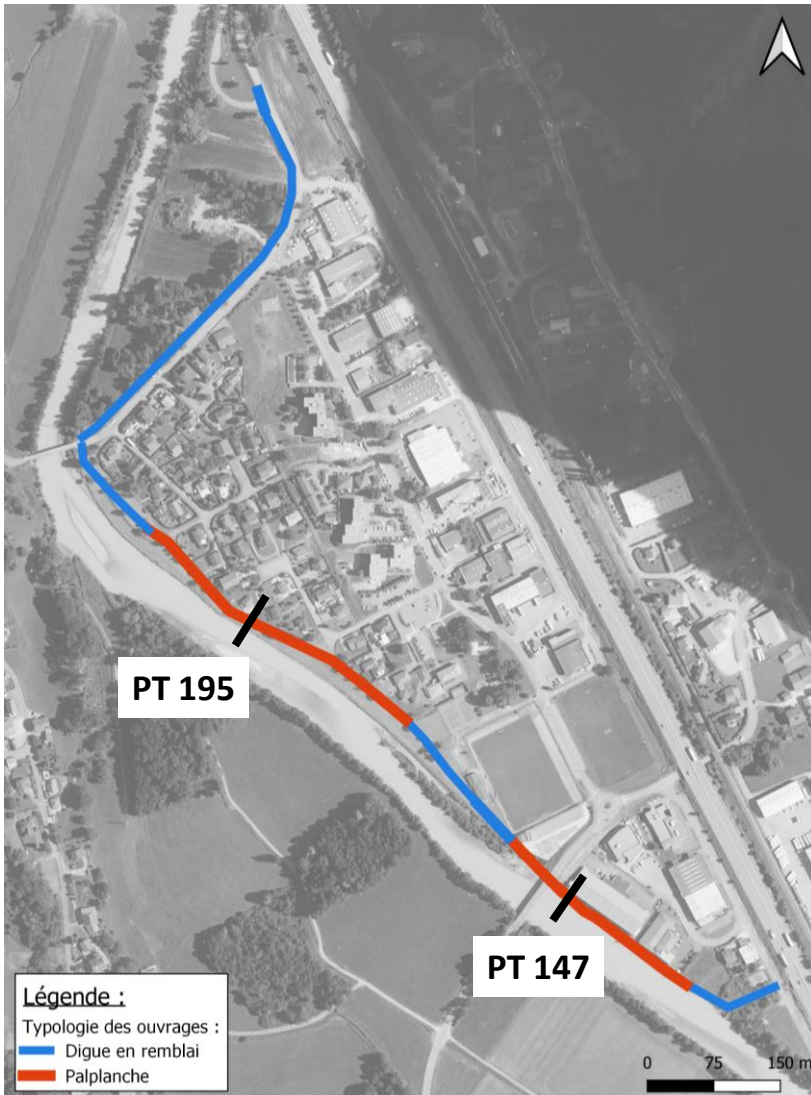


2 – DESCRIPTION DES AMÉNAGEMENTS – SECTEUR GRAVIN

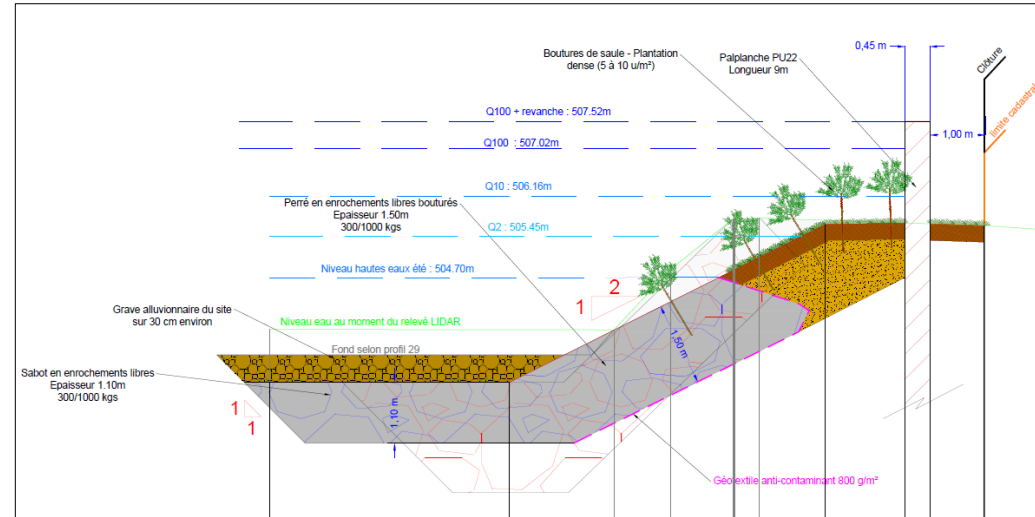


- Fermeture de la digue sur le versant, à l'ouest
- Réhausse de la chaussée de la route de l'ordre d'1 m + suppression des conteneurs (déplacés au niveau du pont de Gravin)
- Déplacement du ruisseau des Perrets vers le nord pour l'emprise de la digue

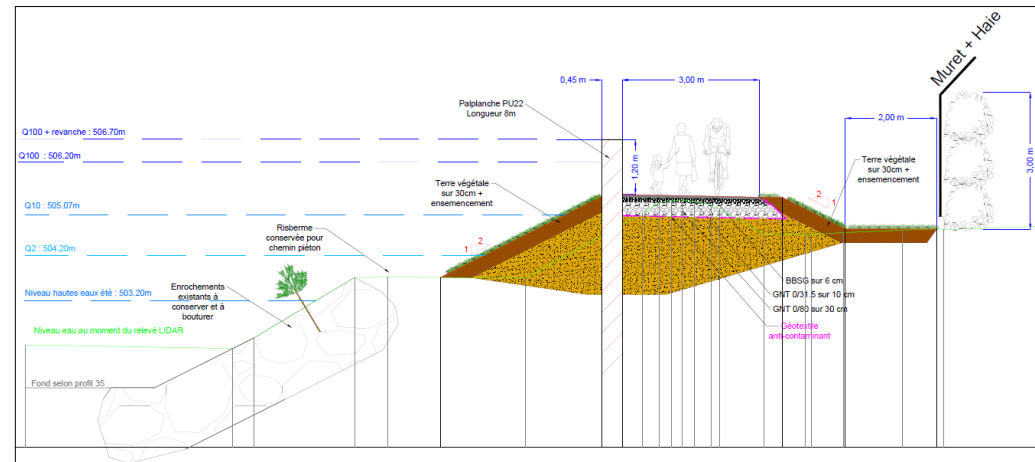
2 – DESCRIPTION DES AMÉNAGEMENTS – SECTEUR VAL D'ARVE



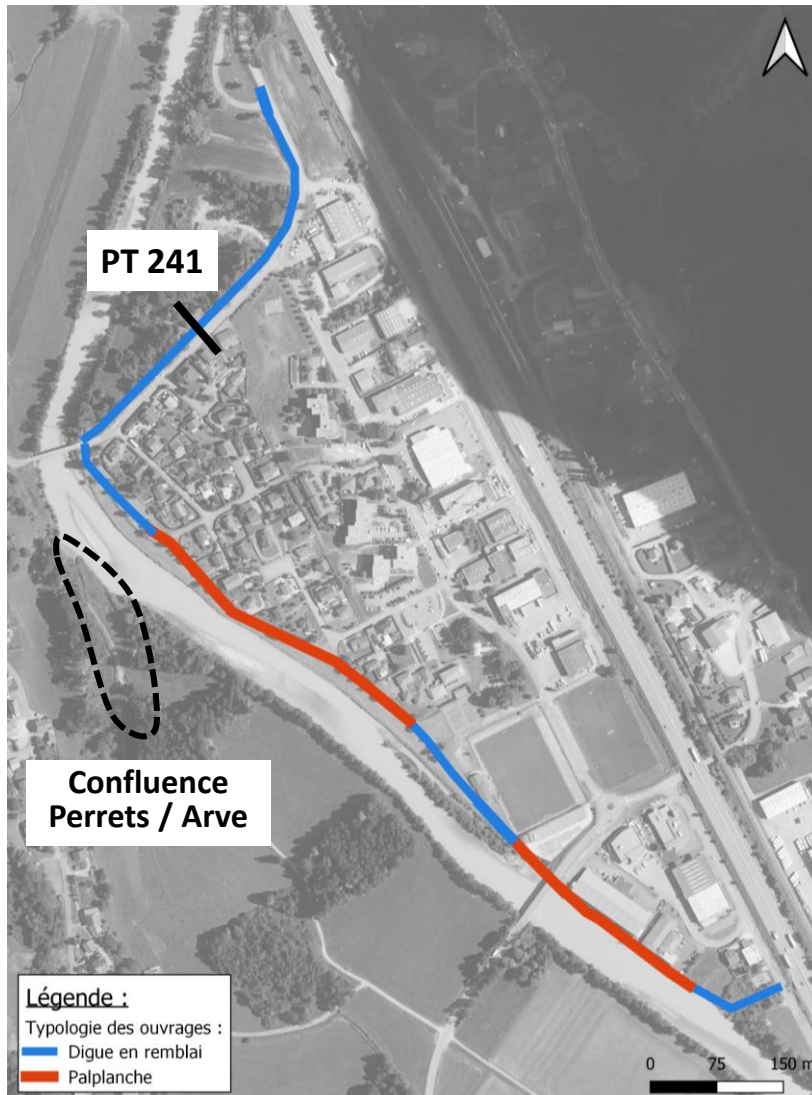
PT 147 :



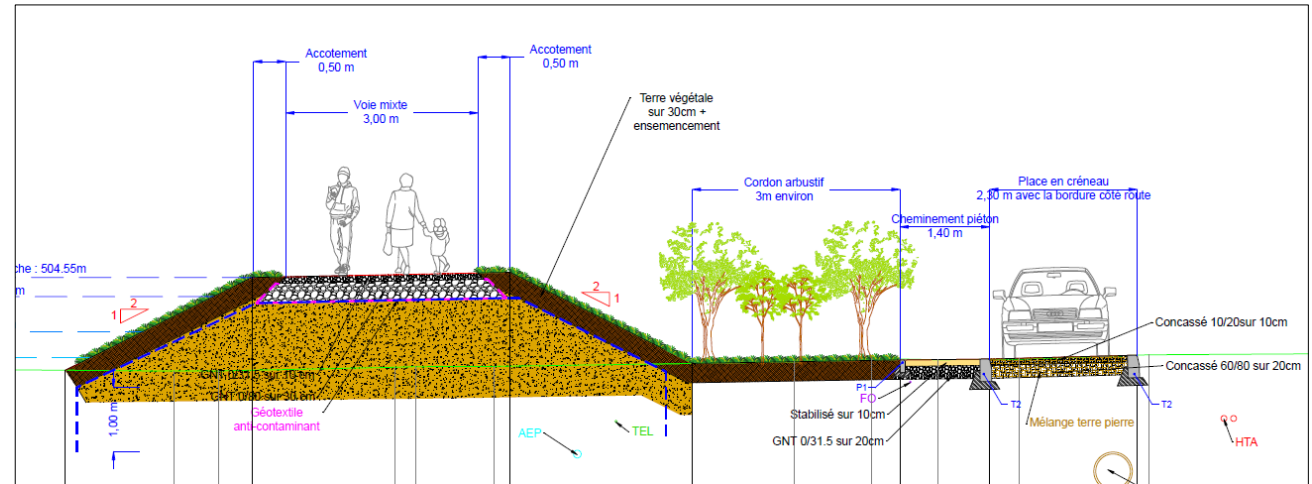
PT 195 :



2 – DESCRIPTION DES AMÉNAGEMENTS – SECTEUR VAL D'ARVE



PT 241 :



Aménagement de la confluence Perrets / Arve (rive gauche) :

- Restauration d'une zone humide, désenrochement de la berge en amont de la confluence
- Aménagement d'un cheminement pour faciliter le passage des piétons

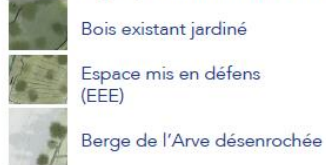
2 – DESCRIPTION DES AMÉNAGEMENTS – SECTEUR VAL D'ARVE

Projet de mise en valeur des paysages du 'Verney'

Paysages existants et conservés



Paysages existants mis en valeur



Création de nouveaux paysages



▶ Accès partagé

▶ Accès piéton



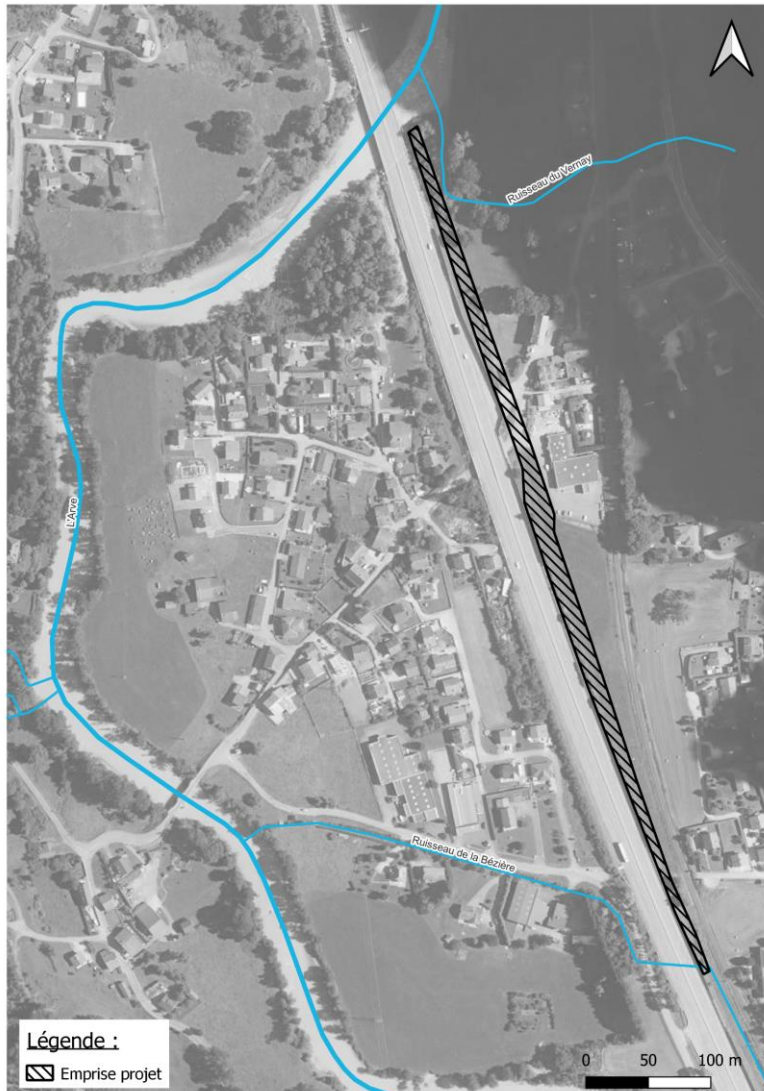
Compléments pour le secteur Cretet - Janvier 2025 - Projet AVP

L'ONDE

Aménagement paysager et environnemental du secteur de Verney :

- Renaturation du ruisseau de Verney à la confluence avec l'Arve
- Désenrochement de la berge
- Plantation d'arbustes en pied de digue
- Aménagement d'un parcours sportif et de loisirs (hors projet SM3A)

2 – DESCRIPTION DES AMÉNAGEMENTS – SECTEUR DE LA BÉZIÈRE



En période de crue : l'Arve peut remonter dans le ruisseau de la Bézière et inonder le centre de Magland (crue de 1968)

Objectif des aménagements :

- Créer un réseau de délestage de la Bézière (busage en DN800)
- Linéaire d'environ 530 m
- Utilisation uniquement en cas de crue (remontée de l'Arve dans la buse)
- Basculement via une vanne

4 - CADRE RÉGLEMENTAIRE

Dossier d'autorisation environnementale

Impact du projet sur des espèces protégées et leurs habitats

Objectif : Limiter les effets par la mise en place de mesures de compensation

Quelques exemples :

- Installation de nichoirs à chauves-souris
- Période adaptée pour l'abattage et les travaux en rivière
- Aménagement d'un milieu humide à la confluence Arve-ruisseau des Perrets
- Plantation de haie et bosquets arbustifs

Etude de dangers

Niveau de protection retenu :

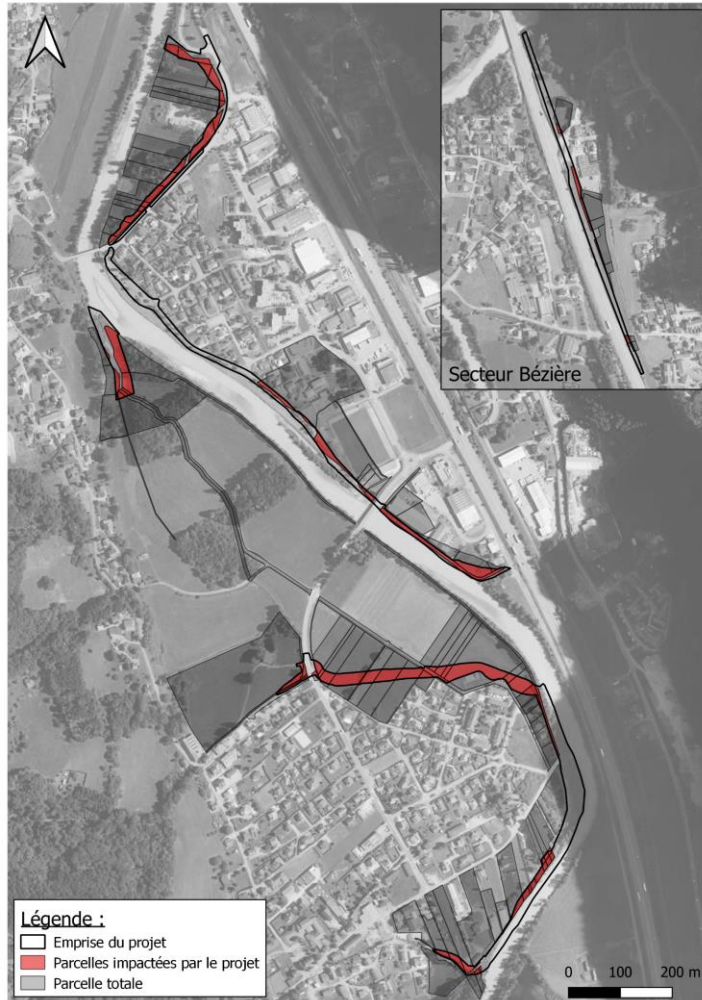
- Débit : 577 m³/s
- Hauteur d'eau : 3,3 m au droit du pont de Gravin



Evaluation de la population se trouvant dans la zone protégée par les digues : **1144 personnes**

4 - CADRE RÉGLEMENTAIRE

DÉMARCHES FONCIÈRES



109 parcelles concernées :

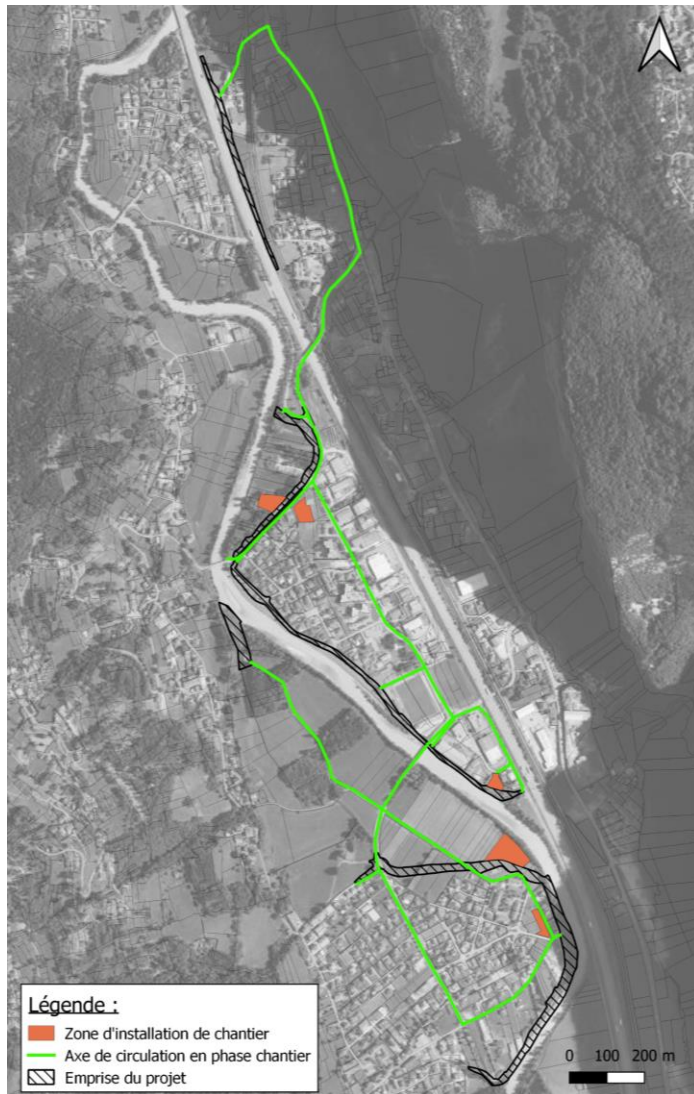
- 54 parcelles communales ou Etat
- 55 privées

- Négociations à l'amiable engagées par le cabinet foncier Marcéléon dès avril 2024
- Dossier de Déclaration d'Utilité Publique (déposé en avril 2024)
- A ce jour : 72 parcelles maîtrisées

Référé préventif :

- Démarche engagée par le SM3A auprès du tribunal administratif de Grenoble
- Objectif : Faire réaliser par un expert judiciaire un état des lieux contradictoire de toute infrastructure se trouvant dans la zone d'influence des travaux

5 – ZONES D'INSTALLATION DE CHANTIER, ACCÈS, NUISANCES



Circulation et zones de stockage en phase travaux


Travaux de réhausse (route de Gravin et route de Crétet) : mise en place d'un alternat de circulation

Nuisances en phase chantier :

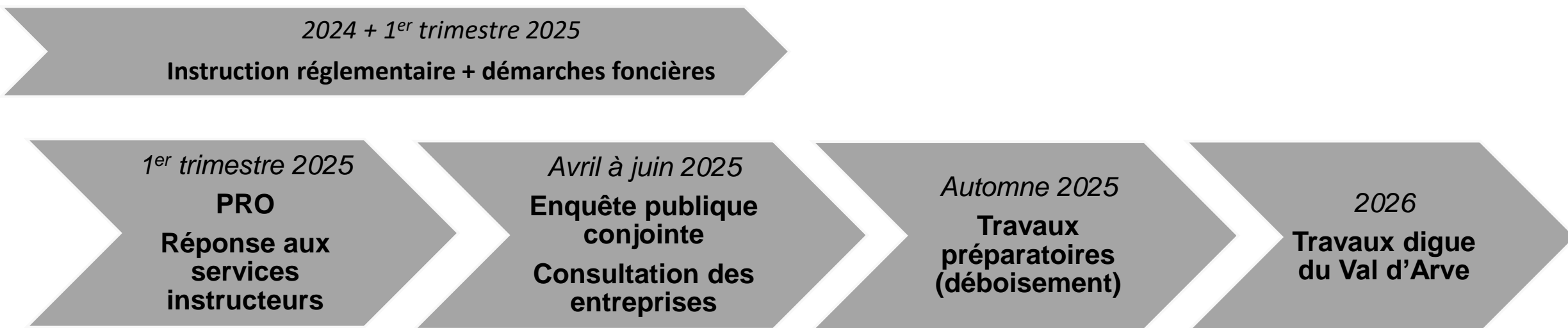
- Sonores
- Vibratoires (palplanches)
- Poussière (terrassements)
- Circulation d'engins

- Travaux en semaine, de 7h à 17h

6 - ESTIMATION FINANCIÈRE (STADE AVP)

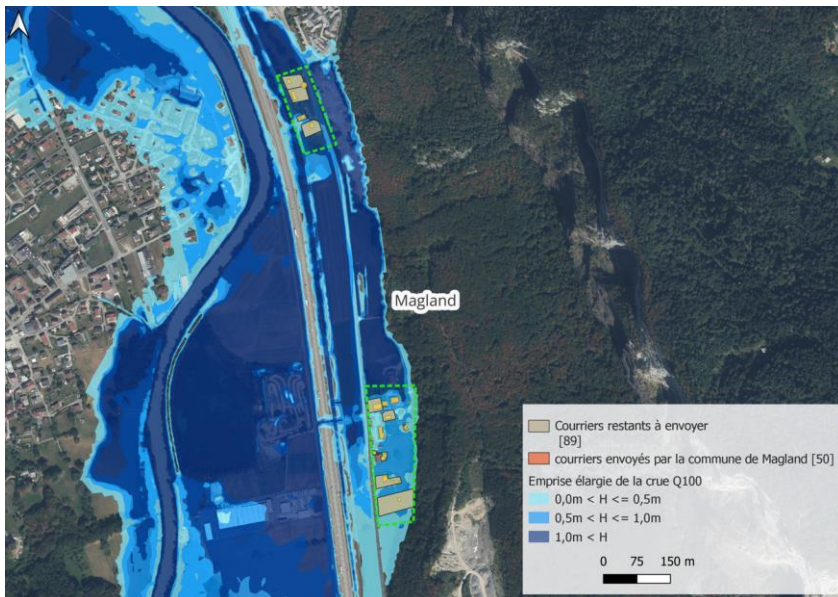
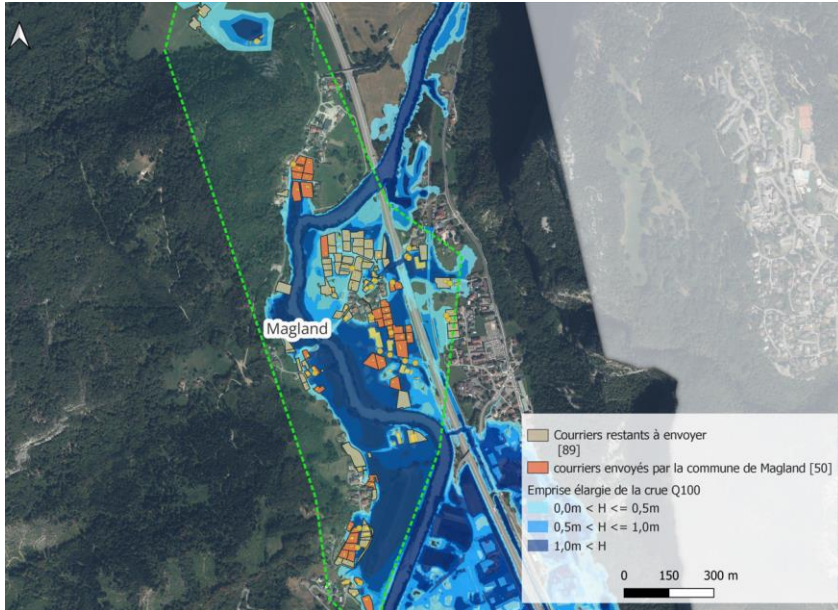
 Récapitulatif coût des travaux - Magland		Coût estimé AVP des travaux (HT)
Installation de chantier		790,000 €
Rive gauche	Endiguement Gravin	2,780,000 €
Rive droite	Endiguement Val d'Arve	6,050,000 €
Rive gauche	Renaturation confluence Perrets-Arve	170,000 €
TOTAL HT (ARRONDI)		9,800,000.00 €

7 - PLANNING PRÉVISIONNEL



Démarrage des travaux en fonction des démarches foncières et de la date d'obtention de l'arrêté préfectoral

8 – POINTS DIVERS



Diagnostic de vulnérabilité : dispositif « Alabri » porté par le SM3A

- Réalisation de diagnostics dans les bâtiments en zone inondable non protégés par des digues
- Entièrement gratuit pour le bénéficiaire
- Proposition de travaux ou mesures pour réduire la vulnérabilité aux inondations
- Financement des travaux jusqu'à 80% pour les particuliers et 40% pour les entreprises de moins de 20 salariés

Démarrage des diagnostics : 3 février

MERCI POUR VOTRE ATTENTION